

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 4 novembre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 4 novembre 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Sont absents :

Mme Katia Duchesne, conseillère
M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2019
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier
 - 5.3 Réfection rue des Pins et avenue des Champs Est : Autorisation d'emprunt temporaire
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Comité d'entraide : Guignolée 2019
 - 8.2 Vente pour non-paiements des taxes 2018
 - 8.3 Nomination d'un pro-maire
 - 8.4 Tournoi Pee-Wee - Bantam de St-Félicien : Demande de contribution financière
 - 8.5 CADLD inc. : Nomination de représentants municipaux

- 8.6 Réfection rue des Pins et avenue des Champs Est : Décompte progressif #3
- 8.7 Affichage municipal : Autorisation d'achat
- 8.8 Piste cyclable La Doré – Saint-Félicien : Devis d'appel d'offres de performance
- 8.9 Programme d'aide financière et soutien à la coopération municipale : Appui à une demande

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Réseau d'égout : Acceptation de l'offre de services pour l'étude de capacité des bassins : Autorisation de participation financière de 10%

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale : Offre de services

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Marche de Noël :
 - 14.1.1 Autorisation d'utilisation de la voie publique
 - 14.1.2 Budget 2019
- 14.2 Dépouillement de Noël: Budget 2019

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 16.2 Motion de félicitations

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-11-215

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-11-216

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2019

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 21 octobre 2019 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 22 octobre, j'ai participé au chantier tourisme de la MRC Domaine-du-Roy et, en soirée, à la rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 24 octobre, j'ai participé au congrès de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le 27 octobre, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle des Loups au volant. Le 29 octobre, j'ai participé au plénier

de la MRC Domaine-du-Roy. Le 31 octobre, j'ai participé à la rencontre du comité intermunicipal pour la sécurité incendie. Le 1^e novembre, j'ai participé à une soirée bénéfice casino à Mashteuiatsh.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'octobre selon leurs différents domaines d'intervention.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de la Résidence Dorée, de l'Office municipal d'habitation de La Doré et à l'AGA des Loups au volant.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée.

Serge Allard a participé à l'AGA des Loups au volant.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., de la Table GIR, à une rencontre du Syndicat des producteurs de bois et au parcours effrayant de l'Halloween.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2019-11-217

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'octobre 2019 de la Municipalité au montant de 209 529.77\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose le rapport financier en date du 31 octobre 2019.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2019-11-218

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST : AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT le règlement 2019-003 approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un emprunt temporaire maximal de 730 090\$, au taux préférentiel, afin de combler les besoins de liquidité pour le

paiement des travaux. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires. Le montant sera emprunté selon les besoins de liquidités.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'OCTOBRE 2019

Le résumé de la correspondance du mois d'octobre 2019 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2019-11-219
COMITÉ D'ENTRAIDE LA DORÉ : GUIGNOLÉE 2019

CONSIDÉRANT la demande du Comité d'entraide social (St-Vincent-de-Paul) pour la Guignolée prévue en décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une contribution financière de 250\$ au Comité d'entraide La Doré pour la Guignolée 2019.

POINT 8.2
RÉSOLUTION 2019-11-220
VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2018

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

1. ordonne la vente des propriétés ayant un solde au 15 mars 2020 pour les taxes impayées de 2018;
2. mandate la M.R.C. du Domaine-du-Roy pour procéder à ladite vente selon la Loi;
3. mandate la directrice générale lors de la vente, de protéger les créances de la Municipalité lors de la mise aux enchères.

POINT 8.3
RÉSOLUTION 2019-11-221
NOMINATION D'UN PRO MAIRE

CONSIDÉRANT la résolution 2019-06-095 intitulée « Changement au poste de maire suppléant »

CONSIDÉRANT QU'un délai de plus de six (6) mois s'est écoulé depuis l'adoption de cette dernière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme Yoland Bau comme maire suppléant. Ce dernier est également autorisé à vérifier les comptes de la Municipalité et à y apposer ses initiales.

POINT 8.4
RÉSOLUTION 2019-11-222

TOURNOI PEE-WEE – BANTAM DE ST-FÉLICIEN : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE certains jeunes de notre municipalité participent à ce tournoi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire consolider ses relations avec les organisations de hockey du secteur;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de ce tournoi sont ouverts à une collaboration pour le festival Pré-Novice qui sera présenté à La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une participation financière de 75\$ pour le Tournoi provincial Pee Wee – Bantam de Saint-Félicien qui aura lieu du 20 au 26 janvier 2020.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2019-11-223

CADLD INC. : NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit avoir des représentants municipaux sur le conseil d'administration de la CADLD inc.;

CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux de la CADLD inc. permettent deux (2) représentants municipaux sur le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier les représentants actuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré retire Michel Simard comme représentant municipal sur le conseil d'administration de la CADLD inc.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2019-11-224

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST : DÉCOMPTE PROGRESSIF #3

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillante au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 au montant de 156 309.55\$, plus les taxes applicables pour le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est.

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2019-11-225

AFFICHAGE MUNICIPAL : AUTORISATION D'ACHAT

CONSIDÉRANT le projet de mise à jour de l'affichage municipal;

CONSIDÉRANT le Plan d'embellissement et de revitalisation réalisé par le Comité La Doré en fierté!;

CONSIDÉRANT les aides financières reçues pour ce projet totalisant 25 000\$;

CONSIDÉRANT les propositions demandées et reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directrice générale à procéder à l'achat des fournitures nécessaires pour la mise à niveau de l'affichage municipal, et ce, selon le Plan d'embellissement et de revitalisation réalisé par le Comité La Doré en fierté!, et ce, pour un maximum de 25 000\$.

POINT 8.8

RÉSOLUTION 2019-11-226

PISTE CYCLABLE LA DORÉ – SAINT-FÉLICIEN : DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE PERFORMANCE

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir un devis afin de procéder à un appel d'offres public de performance pour la réalisation de la passerelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directrice générale à mandater une firme afin de réaliser le devis d'appel d'offres public de performance pour la réalisation de la passerelle du projet de piste cyclable La Doré – Saint-Félicien.

POINT 8.9

RÉSOLUTION 2019-11-227

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ET SOUTIEN À LA COOPÉRATION MUNICIPALE : APPUI À UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT QUE par la résolution no 2019-056, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a mandaté la firme Pro Gestion afin de réaliser un plan de main-d'œuvre portant sur l'ensemble des organisations municipales du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a adhéré à l'élaboration de ce plan de main-d'œuvre par la résolution no 2018-10-216;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat vise particulièrement à identifier les problématiques communes aux organisations municipales du territoire et à proposer des pistes de solutions, notamment par la mise en commun de services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale tel que présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Attendu que la MRC du Domaine-du-Roy et les municipalités locales du territoire désirent présenter, dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale, un projet visant l'élaboration des plans d'action spécifiques en matière d'effectifs (ressources humaines) pour chacun des scénarios de coopération intermunicipale retenus par les municipalités du territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à participer au projet visant l'élaboration des plans d'action spécifiques en matière d'effectifs (ressources humaines) pour chacun des scénarios de coopération intermunicipale retenus et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- nomme la MRC du Domaine-du-Roy à titre d'organisme responsable du projet.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2019-11-228

RÉSEAU D'ÉGOUT : ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES POUR L'ÉTUDE DE CAPACITÉ DES BASSINS : AUTORISATION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 10%

CONSIDÉRANT QUE Produits Forestiers Résolu doit effectuer une étude de capacité des bassins d'eau usée;

CONSIDÉRANT QUE cette étude permettrait de connaître les possibilités d'ajouts de résidences afin de demeurer conforme pour notre réseau d'égout;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et Produits Forestiers Résolu quant à la répartition des coûts de ladite étude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré entérine l'entente verbale intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et Produits Forestiers Résolu quant à la répartition des coûts reliés à l'étude de capacité des bassins d'épuration. Cette entente prévoit que la Municipalité sera responsable de 10% du coût total. Le coût, selon la proposition, est de 5 700\$, plus les taxes applicables, et 90% sera remboursé par Produits Forestiers Résolu.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2019-11-229

SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE : OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services en vigueur présentement avec le SARP viendra à échéance prochainement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne désirent pas renouveler l'offre de services;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent plutôt continuer d'offrir le service mais à la pièce;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- n'accepte pas l'offre de services de SARP pour les années 2020-2021 et 2022 telle que présentée et datée du 9 octobre 2019;
- que les services de SARP soient autorisés par résolution à la pièce pour chaque demande.

POINT 14.1.1

RÉSOLUTION 2019-11-230

MARCHE DE NOËL : AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT le besoin par les organisateurs de la marche de Noël 2019 d'utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les organisateurs de la marche de Noël 2019 à utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle prévue pour le 20 décembre. Des demandes seront également adressées à la brigade incendie de La Doré ainsi qu'à la Sûreté du Québec pour une assistance de sécurité.

POINT 14.1.2

RÉSOLUTION 2019-11-231

MARCHE DE NOËL : BUDGET 2019

CONSIDÉRANT la tenue de la traditionnelle marche de Noël le 20 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget de 2 000\$ à être pris à même le budget prévu à cette fin. Les frais engagés seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2019-11-232

DÉPOUILLEMENT DE NOËL : BUDGET 2019

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la tenue de l'évènement « Dépouillement d'arbre de Noël 2019 » lors de la Guignolée prévue en décembre 2019. Un budget de 500\$ est accordé à cette activité.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2019-11-233

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame La Doré comme Municipalité alliée contre la violence conjugale.

POINT 16.2

RÉSOLUTION 2019-11-234

MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est présentée par Yoland Bau au comité organisateur du Parcours effrayant dans le cadre des activités entourant l'Halloween 2019. Tous les participants et les commentaires reçus démontrent le franc succès de cette activité.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2019-11-235
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8h50, il est proposé par Hélène Gagnon de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale